

**DESTINATAIRES : Aux employés syndiqués et syndicables
non-syndiqués du CISSS de Chaudière-Appalaches et
leurs supérieurs immédiats**

DATE : Le 11 mai 2022

**OBJET : Disponibilité d'un code spécifique pour la prise de vacances
liée à l'arrêté ministériel 2022-003**

Depuis le 1^{er} mai 2022 et après entente avec votre gestionnaire, il est maintenant possible d'utiliser un code spécifique à votre feuille de temps pour écouler votre banque de vacances accumulées durant les mesures temporaires décrétées par le gouvernement en lien avec l'arrêté ministériel 2022-003. Il n'y a pas de limite à laquelle les vacances de cette banque devront être prises. Il est à noter que la banque se met à jour en décalage d'une paie.

Code horaire

Vacances COVID-19 (VacCO) - Absence

Ainsi, vous devez utiliser ce code pour déduire les heures de vacances accumulées dans cette banque et non le code de vacances régulier qui prend les heures directement dans votre quantum. Voici un exemple de ce qui est visible dans vos banques ou sur votre relevé de paie :

The screenshot shows a web interface with tabs for 'Feuille de temps', 'Sommaires', 'Détail des banques', 'Autres renseignements', and 'Message'. Under 'Détail des banques', there are sub-tabs for 'Banques' and 'Fériés'. A table titled 'Soldes des banques en date du 2022-04-23' is displayed with the following data:

Description	Valeur	Unités
banque TGC	-	Heures(s)
Banque prime adm. urg.	-	Heures(s)
Banque vacances COVID	3,50	Heures(s)

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec le service à la clientèle du service de la paie au numéro : 1-855-228-3300 poste 84567 ou par courriel à l'adresse suivante : servicedelapaie.ciSSSca@SSSS.gouv.qc.ca

« Signature autorisée »

Annie Cusson
Chef du service de la paie
Direction des ressources financières et de l'approvisionnement

Contenu et diffusion approuvés par : Stéphane Langlois, directeur des ressources financières et de l'approvisionnement